

40^e LÉGISLATURE, 3^e SESSION

Comité permanent de la sécurité publique et nationale

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 mai 2010

Mme Sheila Fraser (vérificatrice générale du Canada, Bureau du vérificateur général du Canada):

Merci, monsieur le président, de nous avoir invités pour discuter de nos vérifications antérieures du Programme canadien des armes à feu, notamment le chapitre 10 de notre rapport de décembre 2000 et le chapitre 4 de notre rapport *Le point* de mai 2006.

Aujourd'hui, je suis accompagnée de Wendy Loschiuk, vérificatrice générale adjointe responsable des vérifications de la Gendarmerie royale du Canada.

Permettez-moi d'abord de préciser que depuis 2006, nous n'avons effectué aucun travail de vérification approfondi sur le Programme canadien des armes à feu. C'est donc dire que nous ne sommes pas en mesure de discuter d'événements ou de problèmes qui sont survenus depuis. Par ailleurs, dans le cadre des vérifications effectuées, nous n'avons pas examiné l'efficacité du programme ni les répercussions de la politique sur les armes à feu. Enfin, nous n'avons pas d'opinion à émettre au sujet du projet de loi.

Dans le cadre de notre vérification de 2002, nous avons examiné l'évolution des coûts et de la portée du Programme canadien des armes à feu depuis sa création en 1996. Une de nos grandes inquiétudes concernait le peu de renseignements qui étaient communiqués au Parlement sur les coûts du programme et sur leur escalade.

Au moment de notre vérification, le ministère de la Justice du Canada estimait qu'il avait consacré environ 688 millions de dollars au programme, et il nous avait alors dit qu'il s'attendait à ce que les coûts atteignent un milliard de dollars à la fin de l'exercice 2004-2005.

Nous avons cependant constaté des problèmes concernant la communication des coûts du programme, c'est à dire que l'ensemble des coûts n'avait pas été estimé ni communiqué. De plus, dans les années précédentes, le ministère avait modifié sa méthode d'établissement des coûts, ainsi que ses systèmes financiers, et n'avait pu nous fournir de l'information fiable au sujet de ces coûts.

Dans le cadre de notre vérification du programme de 2006, nous avons examiné si le gouvernement avait fait des progrès dans la comptabilisation et la communication du coût

total de la mise en oeuvre du programme depuis notre vérification de 2002. Nous avons aussi examiné la gestion du Centre canadien des armes à feu.

Nous avons constaté que le gouvernement avait accompli des progrès satisfaisants en vue de comptabiliser et de communiquer les coûts totaux du programme. Nous avons fait remarquer, à l'époque, que les dépenses annuelles pour le centre avaient diminué, passant de 117,3 millions de dollars en 2002-2003 à 71 millions de dollars en 2004-2005. Nous avons aussi constaté que des améliorations avaient été apportées au traitement du grand volume de demandes, ainsi qu'aux rapports présentés au Parlement.

En mai 2006, la responsabilité à l'égard du Centre canadien des armes à feu a été cédée à la GRC. Depuis ce transfert, nous n'avons effectué aucun travail de vérification approfondie sur le Programme des armes à feu.

Monsieur le président, je remercie le comité de son attention. Je serais heureuse de répondre aux questions des membres du comité.

Merci.

Trouvez sur:

<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4562004&Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=3>